

## Le vieillissement de la population, enjeu de société du XXI<sup>e</sup> siècle!

Globalement, la longévité de l'être humain a beaucoup évolué ces dernières années.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, nos contemporains vivent de plus en plus longtemps grâce aux progrès de la médecine et à l'amélioration des conditions de vie dans leur ensemble.

Cet allongement de l'espérance de vie est un phénomène mondial et doit être corrélé avec un autre facteur démographique important: la baisse de la natalité. Cette situation inédite a pour effet une nouvelle configuration de la pyramide des âges où la base se rétrécit et les niveaux supérieurs s'élargissent. En tant que tel, le vieillissement n'est pas un phénomène récent car il y a toujours eu des personnes âgées et très âgées. Ce qui évolue fondamentalement, c'est qu'un plus grand nombre de personnes atteignent le grand âge (80, 90, 100 ans). Selon des chiffres récents publiés par l'INS, l'augmentation de la durée moyenne de vie en Belgique a été de deux mois par an au cours de la dernière décennie. À l'échelle du XX<sup>e</sup> siècle, les Belges ont gagné 30 ans de vie!

À plus d'un égard, les personnes âgées d'aujourd'hui jouent un rôle de pionnier dans l'expérimentation de nouvelles formes de vie car rien n'a préparé la génération des personnes de plus de 80 ans à vivre et découvrir cet accroissement important de la durée de la vie.

Aucun modèle à suivre n'étant à sa disposition, chaque individu a dû inventer au jour le jour un nouvel art de vivre et une nouvelle manière d'être au monde...

La créativité et l'innovation sont donc actuellement présentes aussi bien dans la recherche de nouvelles formules d'habitat que dans la recherche d'une nouvelle dynamique de relations entre les générations que ce soit à l'échelle d'un voisinage, d'un quartier, d'une école ou d'une institution...

L'allongement de la durée de la vie exerce aussi une influence importante sur la famille, lieu clé où s'opère la solidarité entre les générations. La surcharge, en particulier des femmes, qui assument la plus grande partie des soins et services aux membres âgés de la famille est à prendre en compte et les pouvoirs publics belges se sont employés activement ces 4 dernières années à déployer un dispositif d'offre plus adapté aux nouvelles réalités démographiques en travaillant à deux niveaux:

### Conseils et formations en gérontologie

114/1 chée de Roodebeek – B-1200 Bruxelles – Tel. +32 (0)2 779 04 88 – Mob. +32 (0)475 840 967  
[info@seniorinnovation.com](mailto:info@seniorinnovation.com) – [www.seniorinnovation.com](http://www.seniorinnovation.com) – TVA : BE 0865.826.255  
Compte bancaire ING 310-1960755-83 – IBAN BE14 3101 9607 5583 – BIC BBRUBEBB



1. diversifier l'offre d'accueil pour les personnes âgées nécessitant davantage d'attention ou confrontée à un état de dépendance physique et/ou psychique (centres d'accueil de jour, courts séjours, résidences-services, cantous, maisons de repos et de soins etc.),
2. renforcer l'offre en soins et services de proximité à l'intention des personnes résidant à leur domicile (aides familiales, aides ménagères, garde-malades, infirmières, aides-soignantes, port de repas etc.).

Le vieillissement des populations interroge aussi notre société sur les mécanismes de solidarité mis en place au cours du XX<sup>e</sup> siècle au niveau de l'emploi et de la sécurité sociale. Comment conserver un équilibre serein entre les générations pour assurer la survie de notre système de pensions et de soins de santé tout en évitant d'écarter trop rapidement le travailleur âgé de plus de 50 ans du marché de l'emploi? Le système actuel des pré-pensions ou de départ anticipé est-il encore envisageable longtemps?

Si l'on consulte les statistiques de l'année 2000 de l'OCDE concernant les forces de travail actives au sein des pays, la Belgique est le plus mauvais élève (hormis la Hongrie) puisqu'elle ne procure de l'emploi qu'à 24,7% des travailleurs âgés entre 55 et 64 ans.

Il reste donc un long chemin à parcourir pour corriger le tir...

Par ailleurs, le vieillissement démographique nécessite aussi que la société s'adapte à ce nouveau phénomène de révolution grise, silencieux et unique dans l'Histoire de l'Humanité. Il devient urgent d'anticiper sur les impacts de cette nouvelle donnée sociétale et historique qui modifie fondamentalement une série de croyances et de paradigmes anciens.

Ainsi, il y a lieu de souligner fortement que les vieillesse sont plurielles et que nous ne vieillissons pas tous de la même manière. Comme l'exprime l'adage populaire, «chacun vieillit comme il a vécu...».

Trop souvent encore, les seniors et le grand âge sont perçus comme un «poids» pour la société au travers le coût des pensions et des soins de santé. Bon nombre d'entre eux apportent cependant beaucoup de richesses à notre société sur le plan des compétences acquises, de l'expérience de la vie, de la solidarité et de l'entraide.

Beaucoup de personnes s'occupent du bien-être d'une personne âgée de plus de 80 ans alors qu'elles-mêmes ont 50 ou 60 ans. Les rôles évoluent, une nouvelle forme de disponibilité et une autre forme d'échanges apparaissent tels que volontariat, garde des plus jeunes, transmission de savoirs, activités culturelles et sociales...



Le vieillissement change donc progressivement de visage et avoir plus de 60 ou 65 ans est loin de signifier inactivité!

À l'heure actuelle, il devient urgent de valoriser davantage les compétences trop souvent ignorées des aînés et de les encourager à être porteurs et acteurs de projets car si nous voulons construire une société viable à long terme, il importe d'activer le désir de vivre ensemble, tous âges confondus et d'éviter une guerre entre les générations. C'est ainsi que pourra s'enraciner un projet de société de développement durable pour les générations futures du monde entier.

Myriam Van Espen  
Experte-Conseil internationale en Gérontologie